



LOCATION D'ÉQUIPEMENT

Formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date - emprunt d'équipement

AAAA/MM/JJ

- ☐ Résident ou propriétaire
☐ Visiteur

Preuve d'identité (joindre photocopie)

- ☐ Permis de conduire
☐ Carte ass.-Maladie
☐ Autre : _____

- Gratuit pour les résidents et leurs invités pour une journée (si location pour plus de 24 h, tarif de 5\$/jour)
- Gratuit pour les enfants (17 ans et moins)
- Visiteurs (villégiateurs) : 5 \$/jours - **en argent comptant seulement**

Casque et cadenas inclus.

Possibilité de rapporter les vélos après la fermeture en utilisant les racks à vélos. La clé du cadenas devra être déposée dans la boîte de dépôt de la bibliothèque.

ÉQUIPEMENT

Quantité

DATE RETOUR

AAAA/MM/JJ

Nbre gratuit

Nbre à 5 \$

Nbre jours

Vélo pour adulte

Vélo pour enfant

RETOUR DE L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIÉ PAR :

Casque

☐ Girafe

Cadena

☐ Remorque

COÛT TOTAL

RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ

Je reconnais avoir été informé des risques inhérents à l'activité offerte par la Municipalité de Duhamel et, de façon plus particulière, mais non limitative, les risques inhérents à l'activité de vélo soit :

- Blessures dues à des chutes ou à d'autres mouvements (entorse, foulure, fracture, etc.);
- blessures avec objet contondant ou coupant (branches, matériel, etc.);
- froid ou hypothermie; blessures résultant d'un contact accidentel ou non entre les individus;
- allergies;
- contact avec l'eau ou noyade (lors d'activité aquatique ou se déroulant à proximité d'un cours d'eau);
- brûlures ou troubles dus à la chaleur;
- délai avant l'arrivée des services médicaux d'urgence dû à l'éloignement des zones urbanisées.

Pour l'activité de vélo, le port du casque est fortement suggéré.

Initiales

Si moins de 18 ans, initiale d'un parent

Nom et prénom du parent responsable : _____

(Suite au verso)



LOCATION D'ÉQUIPEMENT

Formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques(..suite)

CONFIRMATION DES RENSEIGNEMENTS ET ACCEPTATION DES RISQUES

J'atteste que les renseignements consignés dans la présente fiche sont exacts, et ce, au meilleur de ma connaissance. Je certifie ne pas avoir délibérément omis de renseignements sur mon état de santé, qu'ils soient pertinents ou non. Je suis conscient(e) que l'information contenue dans la présente fiche est confidentielle, qu'elle vise à mieux planifier et encadrer la sécurité des activités auxquelles je participerai et qu'elle permettra à la Municipalité de Duhamel de dresser un profil de sa clientèle.

Ayant pris connaissance des risques inhérents à l'activité et ayant eu l'occasion d'en discuter avec une personne responsable, je reconnais être en mesure d'entreprendre l'activité en TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE ET EN ACCEPTANT LES RISQUES que peuvent comporter cette activité. Je m'engage aussi à jouer un rôle actif dans la gestion de ces risques en adoptant une attitude préventive à mon égard, ainsi qu'à l'égard des autres personnes.

La Municipalité de Duhamel se réserve le droit d'exclure toute personne qu'elle juge susceptible de présenter un risque pour elle ou pour le reste du groupe.

Nom du participant (*en lettres moulées*)

Signature du participant

Date

Si moins de 16 ans :

Nom du parent/tuteur

Signature du parent/tuteur

Date

RÈGLES POUR LA LOCATION DE VÉLOS

- Le locateur signataire doit être âgé de 18 ans et +
- Remplir le formulaire de reconnaissance et d'acceptation de risques
- En cas de retard du retour de l'équipement, les frais usuels de location seront facturés au locateur⁽¹⁾
- Si le matériel est retourné endommagé (hors usure normale) ou s'il n'est pas retourné, des frais peuvent être appliqués, s'élevant jusqu'à :
 - 20 \$ / cadenas
 - 50 \$ / casque
 - 150 \$ / paire de raquettes
 - 200 \$ / vélo enfant
 - 500 \$ / vélo adulte.

RÉSERVATIONS :

- Par courriel, retournez le formulaire rempli à : carrefour@municipalite.duhamel.qc.ca
 - Par téléphone : 819-428-7100 poste : 1611
 - En personne, durant les heures d'ouverture du carrefour, au 1899, rue Principale à Duhamel.
- Les directives pour récupérer votre équipement vous seront transmises lors de la confirmation de votre réservation.

Si le matériel réservé n'est pas récupéré, sauf raison exceptionnelle, le locataire ne pourra pas effectuer de nouvelles réservations pendant une période d'un an.

⁽¹⁾ La totalité de cette facture devra être réglée dans les 30 jours suivant la date de facturation.

ENVOYEZ LE FORMULAIRE REMPLI ET JOINDRE LA COPIE DE VOTRE PREUVE D'IDENTITÉ